

cest en lhostel commun ceulx du quartier saint Sebastien; ceux de saint Just audict lieu ou a lhospital (de Trion); ceulx d'Esnay oudict lieu ou ailleurs, le tout le dimanche, les lundy et mardy ensuyvant. A quoy une personne ou deux ne pourroient par tout assister en ung mesme instant. Ont ordonne suuyvant ce que este faict depuys deux ou trois moys que lesdictz ouvraiges ont este pressez, que deux desdictz conseillers assisteront en ung lieu, et deux autres conseillers en autre lieu ou se feront lesdictz paiemens, et signeront les Roolles d'icelles despences qui seront rapportez au Consulat, pour estre esmologuez et rattifiez, et mande estre entrez au compte du recepveur de ladicte ville qui en comptera, et estre rabatu de la recepte. »

« Le vingt cinquiesme novembre mil cinq cens quarante quatre, honnorables hommes : Anthoine Vincent et Claude Montconil.....

« Passé mandement a Ennemond Girard de la somme de trente neuf livres tournois, pour avoir servy aux rempars, boulevars et fortifications faictz et commencez vers Esnay. A quoy il auroyt vacque soixante jours durant les mois d'aoust et septembre dernier passez mil cinq cens quarante quatre, qui est a raison de treze sols tournois par jour a luy accordez. Aussi auroyt vacque a faire besongner aux fondations des deux boulevardz commencés pres ledict Esnay, sur le Rosne.

« A luy autre mandement de vingt quatre livres, huict solz, pour avoir vacque ausdictz boulevars et rempars et faict besongner les ouvriers et manouvriers durant trente six jours, commencez le premier jour doctobre dernier et finissant le douzeiesme de ce mois de novembre, qui est a raison dessus dite de treze sols par jour. » (BB. 63.)

J.-J. GRISARD,

*A suivre.*

*Ingénieur topographe.*